La Lettre des Elu·e·s

Groupe Socialiste et Républicain - Conseil Départemental du Loiret

JUILLET 2023

Numéro 9

La dernière session du Conseil Départemental s'est tenue les 15 et 16 juin. Comme à chaque fois en cette période de l'année, le Compte Administratif de l'année précédente a été présenté. Sans surprise, il montre la bonne santé financière du Département, ce qui doit lui permettre d'aller encore plus loin dans ses missions !

Parmi ses missions, la Protection de l'Enfance. Un bilan du rapport de la Mission d'Information et d'Evaluation, un an après son adoption, a été discuté. Si de nombreuses avancées sont constatées, d'autres chantiers restent encore à travailler, à commencer par l'attractivité des métiers afin de faciliter le recrutement.

Autre moment important de la session : le débat sur l'expérimentation France Travail, qui consiste en un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA, avec des heures d'activités hebdomadaires obligatoires et un système de sanction en cas de non-respect des engagements. Nous avons défendu une autre vision de l'insertion.

Très bonne lecture à toutes et à tous !

Christophe Chaillou, Baptiste Chapuis, Grégoire Chapuis, Marie-Agnès Courroy,
Karine Harribey, Hélène Lorme, Vanessa Slimani, Jean-Vincent Valliès

Sommaire

P.2 Compte Administratif 2022 : nous avons encore des marges de manœuvre !
P.3 Protection de l'Enfance : des avancées concrètes à poursuivre
P.4 Expérimentation France Travail : une autre vision de l'insertion
P.5 Transformation des politiques sociales : un premier bilan contrasté
P.6 Plan Santé : à l'Etat d'agir !
P.7 En bref ...

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux : www.ser45.fr

Pour nous contacter : *Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 02.38.77.96.30 ; Adresse : 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans*

Compte Administratif 2022 : nous avons encore des marges de manœuvre !

Le résultat de l'exercice budgétaire 2022 a été présenté. Il confirme la bonne santé financière du Département (taux d'épargne brute à 17,9 % ; capacité de désendettement à 3,7 ans), malgré le contexte de hausse du coût de l'énergie. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté fortement sous l'effet de mesures prises par l'Etat (hausse du point d'indice, revalorisation salariale dans le médico-social, augmentation du RSA, etc.) et des recrutements dans le secteur social. En recettes, la baisse des droits de mutation a été compensée par l'augmentation du produit de la TVA sous l'effet de l'inflation. Les dépenses d'investissement restent élevées à environ 160 millions d'euros. **Les trois groupes d'opposition se sont abstenus sur ce Compte Administratif et sur la Décision Budgétaire Modificative du Budget 2023, en cohérence avec leur abstention sur les Budgets Primitifs 2022 et 2023.**

Hélène Lorme

Des finances saines malgré les efforts supplémentaires

« *Nous insistons depuis plusieurs exercices budgétaires sur les marges de manœuvre que nous avons, notamment pour nos politiques sociales. Des avancées ont eu lieu notamment en 2022 y compris en matière de Protection de l'Enfance. Ce n'est pas pour autant que les finances se sont fortement dégradées, malgré le contexte. C'est la preuve par l'exemple que nous pouvions faire mieux, et que nous pouvons toujours faire mieux, en allant encore plus loin sur nos politiques sociales : continuer notre engagement sur la Protection de l'Enfance, sur l'insertion, sur la jeunesse, poser le débat des 21-24 ans, travailler sur les structures d'aides et de soins à domicile qui sont extrêmement fragiles … Peut-être que nous répétons souvent le même argumentaire, mais les faits ne nous donnent pas forcément tort : nous pouvons faire plus !* **»**

Encore des efforts à faire ...

« *On peut à la fois et sincèrement saluer les avancées et regretter qu'on n'aille pas encore plus loin. La comparaison de l'engagement du Département n'est pas à faire avec ce qui était fait auparavant, mais avec les besoins sociaux. Il y a encore un écart entre les besoins, ce que nous estimons comme tel, et ce qui est fait. Nous regrettons simplement qu'il n'y ait pas encore un peu plus d'efforts de fait.* **»**

Jean-Vincent Valliès

Développer l'évaluation des politiques publiques, à commencer par la jeunesse

En séance d'ouverture, Hélène Lorme a rappelé que toutes nos actions devaient faire l'objet d'une évaluation précise : « *c'est un enjeu parce qu'il s'agit de contrôler et d'évaluer comment sont utilisés les deniers publics, parce que notre société évolue très vite et nous devons ainsi adapter nos dispositifs, et c'est aussi un enjeu de transparence, car cela permettra de rétablir un lien de confiance entre nos institutions et les citoyens, en rendant compte de nos actions* ». Les sujets à évaluer ne manquent pas, à commencer par les politiques départementales de la jeunesse : actions en matière de citoyenneté, accès à la culture et aux loisirs, restauration scolaire, aides financières, etc. Conséquences du COVID, recul de la mixité sociale dans les collèges, … : les dernières actualités doivent pousser le Département à s'engager davantage dans l'accompagnement de la jeunesse loirétaine !

Protection de l'Enfance : des avancées concrètes à poursuivre

En 2022, à notre demande avait été créée une Mission d'Information et d'Evaluation sur la Protection de l'Enfance. Le rapport final préconisait la mise en place de 51 recommandations. Un an après son adoption, un bilan à un an des préconisations de la Mission a été présenté.

Baptiste Chapuis

Une démarche constructive

« *Je salue une nouvelle fois la démarche de cette mission, avec un travail important et un dialogue constructif. C'était une initiative des trois groupes de l'opposition, et nous sommes heureux de voir que vous vous êtes appropriés cette démarche.* »

Un soutien sans faille aux professionnels de la Protection de l'Enfance ...

« *Nous apportons un soutien plein et entier aux professionnels de la protection de l'enfance et tout particulièrement à ceux de la Maison de l'Enfance. Ils subissent une situation particulière. On parle de 132 enfants à la MDE, pour 90 places. Nous avons de plus en plus d'enfants à devoir accompagner et héberger, mais aujourd'hui les capacités d'hébergement du Département ne sont pas adaptées. Des projets sont en cours et nous serons très attentifs à leur mise en œuvre.* »

... qui passe par davantage de reconnaissance

« *La situation de tension que connait la Maison de l'Enfance ne pousse pas les étudiants, stagiaires et professionnels à venir dans nos structures. Nous avons besoin de changer cette image et de davantage reconnaitre nos professionnels. Cela passe par des revalorisations salariales, par des services annexes.* »

Renforcer le soutien aux pupilles de l'Etat

« *Nous avons de plus en plus de jeunes pupilles de l'Etat que nous voyons en Conseil de familles. Nous en avons de plus en plus, mais aussi avec des parcours de vie de plus en plus complexes. Il y a un vrai travail de prévention à faire avec les familles, et sur les conditions d'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance.* »

Marie-Agnès Courroy

Et les 21-24 ans ?

La loi du 7 février 2022 relative à la Protection de l'Enfance renforce la prise en charge par le Département des jeunes majeurs sortants de l'ASE. Un schéma de prise en charge globale de ces jeunes de 18 à 21 ans a été adopté. Nous avons salué cette initiative, alors que la Mission d'Information sur la Protection de l'Enfance avait identifié les difficultés des anciens mineurs de l'ASE et le besoin de rendre universel le PARI (Parcours Autonomie Réussite Insertion), l'actuel dispositif d'accompagnement global et personnalisé. Baptiste Chapuis a aussi rappelé les besoins des jeunes de 21 à 24 ans : « *je ne lancerai pas le débat sur le RSA jeunes même si je pense qu'un jour j'arriverai à vous convaincre … Mais il faut au moins ouvrir la porte à un dialogue avec d'autres organisations pour savoir comment ces jeunes sont accompagnés. Mettons les acteurs de la jeunesse autour de la table pour voir ce qui est actuellement proposé aux 21-24 ans et travailler sur ce qui pourrait être mis en place.* »

Expérimentation France Travail : une autre vision de l'insertion

Le Département s'est porté candidat à l'expérimentation de la préfiguration France Travail, sur le territoire de l'agglomération montargoise. Elle prévoit notamment des heures d'activités d'insertion pour les bénéficiaires du RSA. **Nous nous sommes abstenus sur ce rapport en partageant notre vision des politiques d'insertion.**

Vanessa Slimani

Sur les heures d'activités et les sanctions

« *Je suis dubitative quant aux heures d'activités d'insertion. Même en Mayenne (département dirigé par la droite), le Président du Conseil Départemental explique qu'il est difficile d'appliquer les 15 à 20 heures d'activités aux bénéficiaires du RSA et précise que pour un public social très éloigné de l'emploi, c'est même irréaliste. Si je considère qu'il est important de pouvoir faire rentrer certains bénéficiaires du RSA dans une nouvelle dynamique, ce sera là dans un engagement qui ne sera pas rémunéré et pour derrière faire appliquer des sanctions qui me semblent complètement disproportionnées. Ce n'est pas par la sanction qu'on arrivera à avoir des effets bénéfiques.* **»**

Notre vision de l'insertion

« *Le groupe Socialiste partage la vision des départements expérimentateurs de gauche : «* Il est inacceptable de pointer du doigt de soi-disant « assistés » alors que les pouvoirs publics ne leur offrent pas tous les leviers et aides pour sortir de la précarité. Collectivement, nous devons travailler vers l'objectif de ne laisser personne sans solution. Un rapprochement des professionnels de l'insertion avec le monde de l'entreprise par des recrutements plus inclusifs et une meilleure compréhension des besoins d'emplois semble nettement plus pertinents » **»**

Une autre expérimentation sur le non-recours aux droits ?

« *L'Etat a lancé en début d'année un appel à projet pour lutter contre le non-recours aux droits sociaux (fin des candidatures le 26 mai). Le Département aurait pu s'inscrire dans cette autre expérimentation. Pour rappel, un tiers des ayants droit ne recourent pas au RSA chaque trimestre.* **»**

France Travail et Pôle Emploi, les mêmes promesses

« *On aurait envie d'y croire, mais il y a un certain nombre de termes qu'on a déjà entendu à la création de Pôle Emploi : «* diagnostic complet *», «* accompagnement resserré *». On nous disait à l'époque qu'on allait tout changer, qu'on allait régler le problème du chômage, etc. Ce sont des éléments qu'on a déjà entendus.* **»**

Être au plus proche des bénéficiaires

« *Vous vous arcboutez sur exactement les mêmes arguments qui ont amené à la création de Pôle Emploi, en disant que ce dispositif va très bien fonctionner avec un contrat. Mais le principe de réciprocité existe déjà, avec des engagements des bénéficiaires du RSA, avec des obligations. Cette idée d'être au plus proche des bénéficiaires, dans le lien, est bonne, mais attention à ce que cette belle idée aujourd'hui ne finisse pas par se déliter et qu'il ne reste plus que les obligations pour les bénéficiaires et plus l'engagement sur lequel on s'appuie aujourd'hui.* **»**

Grégoire Chapuis

Transformation des politiques sociales : un premier bilan contrasté

Un bilan de la transformation des politiques sociales a été présenté. Ce plan a pour objectif d'être plus proche de l'usager et de son environnement et de simplifier l'action sociale. **Un plan encore largement perfectible comme en témoignent les retours de différentes communes.**

Vanessa Slimani

Un point d'étape interne plus qu'un vrai bilan

« *Nous partageons l'objectif de proximité des services départementaux dans nos territoires, mais aussi de partenariat avec les mairies, souvent la première porte d'entrée des usagers. Il s'agit ici davantage d'un point d'étape que d'un bilan, puisque tout n'est pas finalisé, notamment concernant les postes qui ne sont pas tous pourvus - nous connaissons les difficultés de recrutement. C'est un point d'étape interne au Département. Il serait intéressant d'aller aussi interroger les partenaires sur le territoire pour mesurer l'efficacité de cette transformation des politiques sociales, parce que l'objectif est d'apporter une réelle plus-value sur les territoires.* »

Développer la co-construction avec les partenaires

« *Vous évoquez la co-construction. Nous devons encore progresser dans le partenariat nécessaire en tout début de mise en place des actions pour s'assurer d'une bonne collaboration et d'une bonne prise en charge global des usagers.* »

Jean-Vincent Valliès

Un manque de concertation avec les communes

« *Je n'ai eu en tant que conseiller départemental et maire aucun contact. Si je salue l'évolution qui est en cours, je regrette le manque de concertation pour la mise en place de cette nouvelle politique.* »

Un découpage perfectible

« *L'idée principale est de gagner en proximité, d'être proche des usagers. Quelle n'est pas ma surprise de voir le découpage géographique des différentes équipes pluridisciplinaires, puisque ce découpage est exactement à l'inverse de l'objectif que l'on veut atteindre. Un exemple. Les communes environnantes de Chécy n'ont pas forcément toutes des CCAS. Nous avons ainsi structuré notre CCAS de manière à ce que les choses puissent se faire en partenariat avec d'autres communes comme Bou et Mardié. Mais Bou et Mardié ne sont pas dans le même découpage que Chécy. Les structures institutionnelles, les structures sociales, les associations d'insertion, ... sont en partenariat entre nos communes. Comment allons-nous faire pour les coordinations ? Cela ne va pas simplifier la vie des usagers, et c'est méconnaitre les territoires.* »

Pour en savoir plus

La liste des Agences Départementales des Solidarités (ADS) et Equipes Pluridisciplinaires (EP) :
https://loiret.maps.arcgis.com/home/item.html?id=35ef7844ba9e452d85e74dd154c8c54a

Plan Santé : À l'Etat d'agir !

Le Plan Loiret Santé a été légèrement modifié, avec notamment la création de Cap Loiret Santé, un guichet unique d'attractivité des territoires. **L'occasion pour nous de rappeler à l'Etat ses responsabilités, mais aussi de rappeler la position du parti des Républicains sur la régulation de l'installation des médecins.**

Vanessa Slimani

De l'utilité de l'ARS ...

« *Je questionne l'utilité de l'ARS. On vient nous demander notre avis sur les zones prioritaires comme si l'ARS n'était pas déjà au courant que le Département était complètement sinistré. C'est totalement déplacé au regard du constat que l'on fait sur l'état de notre territoire et sur l'engagement des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale.* »

Améliorer l'accompagnement des communes

« *Je salue l'engagement du Département face au désengagement de l'Etat sur les questions de santé. Toutes les collectivités sont engagées : la Région, le Département, les communes. Je m'interroge sur les passerelles entre les aides de ces différentes collectivités. A titre d'exemple à Saint-Jean-de-Braye, nous avons ouvert une Maison de Santé Pluridisciplinaire en 2018 ; nous travaillons avec la Région sur l'ouverture d'un centre de santé, mais nous ne sommes pas en zone prioritaire : les médecins qui viendraient s'installer ne bénéficieront pas des aides. Comment le Département pourrait-il accompagner la commune ou d'autres communes pour l'installation de ces médecins ?* »

Des députés LR contre la régulation de l'installation des médecins

Christophe Chaillou

« *Nous sommes tous conscients de la situation sur tous les territoires. Nous sommes tous conscient des initiatives prises pour lutter contre la désertification médicale. Mais à un moment donné, il faut regarder les votes sur la proposition d'amendement transpartisan, dans le cadre de la loi Valletoux récemment discutée à l'Assemblée Nationale, qui proposait une régulation de l'installation des médecins. L'amendement a été rejeté notamment parce que la grande majorité du groupe LR a voté contre. Je veux bien entendre des propos de tribune sur ce sujet, mais si la proposition transpartisane a échoué, c'est parce que la grande majorité des députés LR, pas seulement eux, a voté contre. Sur ces sujets-là, il faut de la cohérence et la mobilisation de tous, de façon ouverte et transpartisane.* »

Jean-Vincent Valliès

Nous devons mettre la pression sur l'Etat

« *Ce vote à l'Assemblée Nationale est inexplicable, surtout compte tenu des efforts faits par toutes les collectivités. M. le Président, vous avez parlé de mobilisation générale. Je vous propose que l'ensemble des élus se mobilisent, pas uniquement dans notre vie institutionnelle, mais en allant devant la Préfecture. Les gens attendent cela, que les élus disent « ça suffit ! ». Il y a aujourd'hui une vraie rupture par rapport à ça. Il y a une telle attente que nous serions plus crédibles dans notre position d'élus locaux si nous allions dire à l'Etat d'une manière forte que cela suffit et qu'il doit agir.* »

EN BREF ...

Le rapport sur l'Accueil des gens du voyage retiré de l'ordre du jour

Le Président du Département a annoncé en début de session le retrait de l'ordre du jour du vote du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2023-2029. Celui-ci prescrivait la création de terrains familiaux locatifs ou d'aires de passage sur le territoire loirétain. Un volet social était aussi inclus, avec différentes actions pour favoriser l'accès aux droits, à la culture et aux loisirs, pour promouvoir l'accès à l'habitat adapté et au logement, pour favoriser l'insertion socio-professionnelle, pour développer l'accès aux soins, la promotion de la santé et les actions de prévention, pour améliorer la scolarisation des enfants. Le retrait du rapport de l'ordre du jour a été motivé par l'inaction de l'Etat sur la situation dans le Giennois suite à un premier rassemblement de plus de 40 000 personnes sur une aire ne pouvant en accueillir que 20 000, et ce alors qu'un nouveau rassemblement est prévu après l'été.

Un « Plan ruralité » qui pose question

Début juin, Dominique Faure, Ministre déléguée en charge des collectivités locales, a présenté les premières lignes du Plan Ruralité. Si on en croit la ministre, « *un maire rural lèvera le doigt, et il aura le droit à 1, 2, 3, 5 jours, 1 semaine ou 15 jours d'ingénierie pour analyser son projet* », et dès « *qu'un projet aura obtenu le label France Ruralités, l'État mettra 40%, le département 20% et la région 20%.* » Alors que le Président du Département Marc Gaudet a commencé son discours d'ouverture en contestant notre communiqué de presse sur la Protection de l'Enfance (en soutien aux agents grévistes de la Maison de l'Enfance), Christophe Chaillou s'est étonné qu'il n'ait pas évoqué cette annonce dans son discours d'ouverture de la session, alors qu'elle aura un impact fort pour notre collectivité : « *Dans cette période, il faut prioriser les combats. Nous devons immédiatement réagir, nous mobiliser, car ce n'est pas acceptable. Il y a des combats que nous devons mener collectivement.* »

Notre Communiqué de presse sur la Protection de l'Enfance et la grève à la Maison de l'Enfance :
https://www.ser45.fr/maison-de-lenfance-il-y-a-urgence/

François Bonneau sera-t-il un jour invité au Conseil Départemental ?

Le 3 mars 2023, Serge Grouard, Président d'Orléans Métropole, était venu présenter les grands projets métropolitains (ou plutôt orléanais …) aux élus départementaux en commission générale. Quelques semaines plus tard, alors que la Région est très régulièrement évoquée en session, Hélène Lorme a officiellement demandé par courrier au Président Marc Gaudet d'organiser une nouvelle commission générale pour recevoir le Président de la Région Centre-Val de Loire François Bonneau, pour présenter la convention liant le Département et la Région signé début 2023 ainsi que les politiques pour lesquelles les deux collectivités sont amenées à travailler en étroite collaboration. Un courrier resté sans réponse … Hélène Lorme a réitéré sa demande au cours de cette session. Le flou de la réponse du Président du Département n'invite pas à l'optimisme !

Publicité des débats sur internet

Pour la énième fois, nous avons demandé, par souci de transparence, une diffusion des sessions en direct sur internet, alors même que les débats sont filmés et enregistrés pour le procès-verbal. Aujourd'hui, les vidéos des sessions ne sont mises en ligne que plusieurs semaines après la tenue des débats …

Les vidéos des sessions sont à retrouver sur le compte Youtube du Conseil Départemental du Loiret :
https://www.youtube.com/@leloiret/videos